

Dernière actualisation : 01/07/2026



Vue d'ensemble des possibilités de financement pour les projets transfrontaliers dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et le Rhin supérieur

Ce tableau a été établi par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et n'engage en rien les institutions citées. Si vous souhaitez déposer une demande de subvention, veuillez prendre connaissance des informations complètes et actuelles sur les sites internet des institutions respectives. Pour toute question, veuillez-vous adresser directement à l'institution concernée.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau vous souhaite beaucoup de réussite dans votre projet transfrontalier et se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur ses possibilités de financement.

Les possibilités de financement selon les thématiques

1.	Possibilités de financement de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	3
2.	Possibilités de financement multithématiques	5
3.	Possibilités de financement pour les projets jeunesse.....	12
4.	Possibilités de financement pour les projets culturels	13
5.	Possibilités de financement pour les projets de participation citoyenne	15
6.	Possibilités de financement pour les projets sportifs	16
7.	Possibilités de financement pour les projets scientifiques	17
8.	Possibilités de financement pour les projets environnementaux.....	20
9.	Possibilités de financements des autres Eurodistricts du Rhin supérieur.....	24
10.	Mobilité transfrontalière.....	27

1. Possibilités de financement de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Fonds	Montants du fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Fonds Culture & Rencontres	120 000 € par an	Concerne toutes les thématiques de l'Eurodistrict	Max. 5 000 € Taux de cofinancement : 35 % maximum des dépenses totales Sont éligibles toutes les dépenses liées au projet et à son caractère transfrontalier, à l'exception des dépenses de fonctionnement d'une structure tels que les frais de personnel ou les investissements.	Sont éligibles les acteurs de la société civile (associations, fédérations, institutions, etc.), les artistes indépendants et communes sur le territoire de l'Eurodistrict. Le projet doit : - réunir au moins un partenaire français et un partenaire allemand issus du territoire de l'Eurodistrict ; - se dérouler sur le territoire de l'Eurodistrict ; - présenter une valeur ajoutée transfrontalière ; - être bilingue ; - avoir un caractère innovant.	Toutes les demandes de subvention doivent être soumises au plus tard 6 semaines avant le début du projet. Elles peuvent être déposées toute l'année.	Plus d'informations ici info@eurodistrict.eu +49 (0)7851 899 75 0
Fonds scolaire pour la promotion du bilinguisme	30 000 € par an	Remboursement de frais encourus dans le cadre d'échanges scolaires transfrontaliers	Max. 5 000 € Taux de cofinancement : jusqu'à 100 % des coûts d'un projet scolaire	Sont éligibles les établissements scolaires et les institutions associatives. L'objectif du fonds est de favoriser la	Les demandes peuvent être soumises toute l'année	Plus d'informations ici info@eurodistrict.eu +49 (0)7851 899 75 0

			Éligibles sont par exemple les frais de transport, d'entrée et de repas.	rencontre et l'échange entre des élèves français et allemands afin d'encourager la découverte de la langue et de la culture du pays voisin.		
--	--	--	--	---	--	--

2. Possibilités de financement multithématiques

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Région Grand Est	Interreg VI Rhin supérieur	13 objectifs spécifiques dans les domaines de l'environnement, de la mobilité, des affaires sociales, de l'économie et de l'innovation, de la coopération entre les citoyens et les administrations. Liste complète ici .	Prochain appel à projets : ouverture le 12 juin 2025 : Montant : information à venir Le taux de subvention FEDER accordé à chaque projet sélectionné dépend de l'objectif spécifique auquel le projet est rattaché. Pour les objectifs spécifiques des priorités A, C et E, ce montant s'élève à 60% du budget total éligible du projet et pour les objectifs spécifiques des priorités B et D, il s'élève à 50%.	Voir le manuel du programme	Voir le calendrier des réunions des organes Interreg	Équipe du Secrétariat conjoint Interreg ici
Eurodistrict PAMINA	Interreg VI Rhin supérieur Fonds pour petits projets	A définir par le secrétariat Interreg Jeunesse, sport, culture, développement durable	Montant : de 5 000€ à 65 000 € Le montant de la subvention correspond à 60 % du budget total de chaque petit projet.	- Promouvoir coopération transfrontalière et rencontre de la société civile - Thématiques : Jeunesse, sport, culture, développement durable - Le porteur du projet doit être doté de la personnalité juridique (association, com-	Dates : 28 avril 2025 – 1 ^{er} septembre 2025 Appel à projet permanent , des demandes pour petits projets peuvent donc être déposés tout au long de la durée du dispositif de financement (du 28 avril au 1 ^{er} septembre 2025) Il est vivement conseillé de prendre contact au moins trois	Site internet Interreg Site internet PAMINA Victoria Hansen victoria.hansen@al-sace.eu +33 3 68 33 88 24

Commenté [AP1]: Julie Corouge : préciser que Interreg est un programme UE portée par tous les partenaires du programme

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
				- mune, fédération, etc.) - Partenariat avec un partenaire du pays voisin, de préférence issus des trois territoires PAMINA - Projet en tout ou partie sur le territoire PAMINA - Durée de réalisation entre 6 et 12 mois (18 exceptionnellement)	mois avant la date limite de dépôt des demandes.	
Baden-Württemberg Stiftung	Programme „Nouveaux Horizons“	Projets d'utilité publique en rapport avec la France dans les domaines suivants : formation (professionnelle), apprentissage des langues, culture et jumelages de villes. L'accent est mis sur le renforcement de l'idée européenne, l'engagement de la société civile pour les relations franco-allemandes ainsi que les rencontres et	Deux types de subvention : Volet A : De 2 000 – max à 10 000 € par projet Volet B : De 10 000 à max. 50 000 € par projet Taux de cofinancement : Pour le volet A, jusqu'à 80 % des coûts totaux Pour le volet B jusqu'à 75 % des coûts totaux	Pour être éligibles, les projets doivent avoir au moins un acteur du Bade-Wurtemberg issu de la société civile ou d'une collectivité locale et un partenaire français travaillant ensemble pour un but non lucratif. Un troisième partenaire international est possible.	Volet A : Candidature : en continu via le portail Date limite : 8 semaines avant le début du projet Sélection : 6 semaines après réception de la demande Volet B : Candidature : en continu via le portail Sélection : les projets participants sont sélectionnés le 31 mars et le 31 octobre	Plus d'informations ici Susanne Binder nh-bwstiftung@dfi.de +49 (0)7141 930 336

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		échanges internationaux.				
	Programme Walter-Hallstein	Réseaux, partenariats et échanges de bonnes pratiques avec les institutions administratives européennes	5 000 à 20 000 euros maximum par an Durée : entre 1 et 2 ans Les domaines thématiques éligibles sont par exemple la mobilité durable, l'e-gouvernement, les services aux citoyens, le changement démographique ou la gestion de l'habitat.	Les demandes peuvent être déposées par des communes, des villes, des Landkreise, des régions, des chambres, des associations ou d'autres organismes d'utilité publique. des organismes d'utilité publique et des organisations de la société civile du Bade-Wurtemberg.	Pas d'appel d'offre au printemps 2025	Site internet Madame Ekaterina Vogt +49 711. 22787-996 walterhallstein@bw-stipendium.de
Office de Jeunesse franco-allemand (OFAJ)	Fonds citoyen franco-allemand	Rencontres de la société civile et engagement pour l'amitié franco-allemande dans les domaines suivants : Engagement citoyen et dialogue intergénérationnel, protection de l'environnement et développement durable, démocratie et droits de l'homme, intégration européenne/ Europe, histoire et culture de la mé-	Catégorie de subvention 1 : jusqu'à 5 000 €. Catégorie de subventions 2 : de 5 001 € à 10.000 € Catégorie de subvention 3 : de 10 001 € à 50 000 € Catégorie de subvention 4 : plus de 50 000 €. Taux de cofinancement : catégories de subvention 1-3 : jusqu'à 80 % du coût total, catégorie de subvention 4 : jusqu'à 70 % du coût total	Les projets doivent être achevés dans le courant d'une année civile. Chaque projet relève de l'une des quatre catégories de financement. Il existe au total 11 critères d'éligibilité. Sont éligibles es associations à but non lucratif, les associations de jumelage (de villes), les collectivités territoriales, les instituts scientifiques, les centres d'éducation et de formation, les	Catégorie 1-3 : au plus tard 6 semaines avant le début du projet. Catégorie 4 : les demandes de subvention doivent être soumises au plus tard à la date limite fixée (voir site web).	Site internet info@buergerfonds.eu +49 30 800 931 231 info@fondscitoyen.eu +33 1 73 03 50 30

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		moire en Europe, musique, art et culture, santé et sport, engagement contre toute forme de discrimination, haine, racisme et antisémitisme, questions sociales et sociétales : égalité des sexes, cohésion sociale et inégalités sociales, intégration, diversité et numérisation		gGmbH, les gUG et les fondations, qui ont leur siège (ou lieu de résidence pour les groupes informels) en France et/ou en Allemagne. Les groupes informels de citoyens peuvent être soutenus dans les catégories 1 et 2 (au moins trois personnes).		
Ministère d'État du Land de Bade-Wurtemberg	Fonds microprojets « Vive la Wir »	Projets de rencontre et d'échange de tous les domaines de la vie en rapport avec les champs d'action du concept partenarial Bade-Wurtemberg/France, à savoir : science et économie, transport et mobilité, langue, santé. Sécurité intérieure, intégration et protection des consommateurs, information et mise en réseau, culture, formation	Fonds d'environ 300 000 € par an, montant de la subvention de 500 € à 6 000 € Les coûts éligibles sont les coûts matériels tels que les frais de traduction et d'impression, les frais de locaux, les frais de déplacement et de restauration, les frais d'honoraires de tiers et les dépenses informatiques. Des fonds propres à hauteur de 10 % du coût total sont attendus.	Promotion des échanges franco-bade-wurtembergeois et des rencontres entre citoyens français et du Bade-Wurtemberg Le demandeur doit avoir son siège dans le Bade-Wurtemberg.	Candidature en continu possible Dépôt de la demande au moins 6 semaines avant le début du projet	Site internet mikroprojekte-frankreich@stm.bwl.de

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		professionnelle, énergie, climat, environnement, sylviculture et agriculture et tourisme.				
Collectivité européenne d'Alsace (CeA)	Fonds de coopération transfrontalière	Accompagnement de projets citoyens rhénans (rencontres et événements ponctuels)	Accompagnement de projets citoyens rhénans : jusqu'à 3 000 € par action Versement unique à la fin du projet Sont éligibles les dépenses de fonctionnement uniquement. Maximum deux demandes d'aide par an sur deux projets différents	Éligibles sont les associations, collectivités territoriales, établissements publics, écoles, entreprises solidaires d'utilité sociale. Le projet doit : - s'inscrire dans les objectifs du schéma alsacien de coopération transfrontalière de la CeA ; - avoir un partenaire français et au moins un partenaire allemand ou suisse du Rhin supérieur.	Pour projets citoyens uniquement : Dépôt de la demande pour projet citoyen au moins 3 mois avant le début du projet et avant le 31 juillet si le projet doit avoir lieu pendant l'année en cours. Dépôt de la demande via le portail de la CeA « Portail des aides » Dépôt de la demande au moins 3 mois avant le début du projet	Site internet (objectifs, critères, règlements) Schéma de coopération transfrontalière Personnes de contact : team.sact@alsace.eu Environnement, innovation et aménagement du territoire : Coralie Lutfalla coralie.lutfalla@alsace.eu Culture, tourisme, sport, bilinguisme : Marianne Portal marianne.portal@alsace.eu Santé, services publics : Marie Back marie.back@alsace.eu
		Les projets d'envergure qui renforcent la coopération transfrontalière dans l'ensemble ou dans une partie de la région du Rhin supérieur	Projets d'envergure : jusqu'à 30 % des dépenses éligibles, maximum 150 000 € Deux virements : acompte de 50% au début du projet et 50% restant à la fin du projet. Les frais de fonctionnement et d'investissement sont éligibles. Non cumulable avec d'autres aides de la CeA.	- ⚠ Dans le cas d'un projet citoyen rhénan, deux cofinancements d'au moins 10% chacun doivent provenir de partenaires français d'un côté et par-		

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
				tenaires allemands ou suisse de l'autre. Les financements des structures transfrontalières peuvent être pris en compte (pour moitié dans le cas d'une structure franco-allemande ou franco-suisse, et aux deux tiers dans le cas d'une structure franco-germano-suisse).		Mobilité, économie, emploi et formation : Anne-Claire Parret anne-claire.parret@alsace.eu
DBK Gruppe	Josef-David-Stiftung	Renforcement de l'amitié franco-allemande par des projets transfrontaliers dans les domaines des affaires social et de la culture	En concertation avec la fondation	Seuls les projets situés sur le territoire de l'Eurodistrict PAMINA dans les domaines de la culture et des affaires sociales seront soutenus.	Candidature continue possible	Webseite ids@dbk-group.com
Eurométropole et Ville de Strasbourg, Préfecture de la Région Grand Est, Collectivité Européenne d'Alsace, Région Grand Est	Contrat triennal « Strasbourg Capitale européenne »	Promotion de Strasbourg comme capitale européenne Trois fonds et un dispositif avec des objectifs spécifiques : - fonds culture ; - fonds démocratie ;	Enveloppe totale 2024-2026 : 300 millions € 80 % des dépenses éligibles Taux forfaitaire de 15 % pour les dépenses de fonctionnement	Éligibles sont les associations, fondations, entreprises sociales et solidaires, organismes publics, les réseaux de collectivités, les établissements d'enseignements et de recherche, les missions diplomatiques basées à Strasbourg, les institutions européennes, internationales et transfrontalières.	Aucun fonds pour le moment.	Site internet Critères

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		- fonds recherche et innovation ; - dispositif Agora (mobilisation citoyenne et promotion du siège du Parlement européen à Strasbourg)		Le projet doit : - promouvoir Strasbourg comme capitale européenne et/ou les valeurs des institutions européennes implantées à Strasbourg ; - avoir à lieu sur le territoire de Strasbourg ; - respecter les objectifs de développement durable ; - présenter une dimension européenne et/ou transfrontalière.		

3. Possibilités de financement pour les projets jeunesse

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Fondation du Rhin (Rhein-Stiftung)	Fonds de la fondation du Rhin	Deux domaines d'action : 1 : Accès à l'emploi et à la formation des jeunes dans l'espace transfrontalier Strasbourg-Ortenau, dans les régions Grand Est et Bretagne 2 : Intégration sociale et professionnelle des jeunes issus de milieux défavori-	En concertation avec la fondation du Rhin	Lors de la procédure de sélection, une attention particulière est accordée aux aspects suivants : - le développement durable ; - égalité des chances et non-discrimination ; - l'égalité entre les femmes et les hommes. Sélection des projets par le Bureau et le Comité consultatif de la Fondation du Rhin	Candidature continue possible Comité consultatif se réunit tous les deux mois environ.	Site internet contact@rhein-stiftung.eu +33 6 07 05 48 57 Aurore Wenner Coordnatrice de projets et déléguée du Bureau de direction aurorewenner@rhein-stiftung.eu +33 6 37 16 12 28

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		sés ou de l'immigration				
Conférence du Rhin supérieur	Fonds jeunesse	Projets de rencontres et d'échanges bi- ou trinationaux pour les jeunes dans la région du Rhin supérieur	jusqu'à un maximum de 5 000 € pour les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, les frais de matériel et de communication. Taux de cofinancement : jusqu'à 100 %	Public cible : jeunes de 12 à 29 ans, avec au moins deux groupes de jeunes/partenaires ou organismes d'animation jeunesse extrascolaire de la région du Rhin supérieur	au moins 4 semaines avant le début du projet	Site internet jugendfonds@rpf.bwl.de + 49 (0)7851 - 9349-0

4. Possibilités de financement pour les projets culturels

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Conférence du Rhin supérieure	Fonds culturel transfrontalier	Projets transfrontaliers dans le domaine de la culture	max. 5 000 € pour la prise en charge des frais de traduction et de surtitrage, des frais de conception, d'impression et de distribution d'imprimés et de médias électroniques ainsi que des frais de déplacement et d'hébergement ainsi que des rencontres transfrontalières entre professionnels du domaine culturel.	Sont éligibles les professionnels de la culture et les institutions culturelles issus d'au moins deux des régions partenaires en Allemagne, en France et en Suisse et ayant un lien avec le Rhin supérieur.	Les demandes doivent être soumises un mois avant la date de décision. Le comité décide de l'attribution des fonds deux à trois fois par an. La prochaine (et dernière) réunion de 2025 se tiendra le 16 septembre. Le formulaire de demande doit être envoyé au plus tard le 22 août 2025.	Site internet Liste des personnes de contact en fonction du territoire sur le site internet.

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
			Taux de cofinancement : jusqu'à 100 %.			
Bureau du théâtre et de la danse / Institut Français	Fonds Transfabrik	Projets artistiques franco-allemands dans les domaines de la danse contemporaine, du théâtre contemporain, du cirque contemporain, du théâtre de marionnettes, du théâtre d'objets et du théâtre de rue	Montant maximal de la subvention : 10 000 € ou 25 % maximum du coût total.	Sont éligibles les associations enregistrées, les fondations, les entreprises individuelles, les entreprises en nom propre, les sociétés à responsabilité limitée (GmbH), etc. Le projet doit concerner une création. Au moins un partenaire en Allemagne et un partenaire en France doivent participer (soutien financier/coproduction, résidence, mise à disposition d'un studio, encadrement par exemple par des techniciens*)	L'appel à candidatures pour le fonds 2025 est déjà clos.	Site internet btd@institutfrancais.de +49 30 590 03 92 47 +49 30 590 03 92 48

5. Possibilités de financement pour les projets de participation citoyenne

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Robert Bosch Stiftung	Programm „Common Ground – Über Grenzen mitgestalten“	Participation citoyenne	Plus d'informations sur demande auprès de la fondation	Les collectivités territoriales et les organisations de la société civile sont éligibles.	Plus d'informations sur demande auprès de la fondation	Site internet Contact: Nicolas Bach +49 (0)30 318 054 65
Union européenne	Citizens, Equality, Rights and Values (CERV) Appel à projets « Partenariats communaux »	Participation citoyenne, participation à la vie démocratique, échanges entre citoyens de différents pays, valeurs fondamentales de l'Union européenne	Budget total : 4 millions € Éligibles sont les ateliers, séminaires, conférences, formations, réunions d'experts, webinaires, activités de sensibilisation, événements culturels, festivals, expositions, collecte de données, consultations,	Sont éligibles les villes/communautés, les autorités locales, les comités de jumelage ou les organisations à but non lucratif représentant les autorités locales. Le projet doit:	Date limite : 17 septembre 2025	Appel à projets « Partenariats communaux » Point de contact France : Site internet +33 1 80 05 27 41

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
			l'échange et diffusion de bonnes pratiques entre les autorités et les organisations de la société civile, développement d'outils de communication et utilisation des médias sociaux.	- être transnational; - impliquer des municipalités d'au moins deux pays de l'UE ; - réunir 50 participants directs, dont au moins 25 sont des « participants invités/internationaux » ; - durer entre 6 et 12 mois.		Point de contact Allemagne : Site internet info@kontaktstelle-cerv.de +49 228 - 24 20 997

6. Possibilités de financement pour les projets sportifs

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Conférence du Rhin supérieur	Fonds sport	Rencontres transfrontalières binationales et trinationales dans le domaine du sport	4 000 € maximum pour les frais de voyage et de transport, les frais d'hébergement et de restauration, les frais de matériel, les frais de communication et les frais d'infrastructure Taux de cofinancement : jusqu'à 100 %	Sont éligibles les personnes majeures (au moins deux personnes) ou les organisations sportives telles que les associations ayant leur siège dans la région du Rhin supérieur. Le but est de contribuer à la compréhension - au-delà des différences culturelles, linguistiques et so-	au moins 4 semaines avant le début du projet	Site internet info@oberrheinkonferenz.org

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
				ciales - et de transmettre des valeurs telles que l'engagement, l'esprit d'équipe, le fair-play et la tolérance.		

7. Possibilités de financement pour les projets scientifiques

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Université franco-allemande	Manifestations scientifiques pour jeunes chercheur*euses (Ateliers de recherche, Écoles d'été)	Promouvoir l'échange d'idées et le dialogue scientifique au niveau interdisciplinaire et franco-allemand Appel à projet blanc libre et 2 appels à projets ciblés en cours sur les thématiques :	Entre 2 000 € et 15 000 € Sont éligibles les frais de voyage et de séjour, les frais de communication, les frais d'honoraires des intervenants et les frais de personnel auxiliaire étudiant.	Sont éligibles les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche extra-universitaires français et allemands. L'implication d'un pays tiers est souhaitable. La manifestation doit durer au minimum deux jours et au maxi-	Trois échéances annuelles pour les demandes de subvention : 15 mars 2025, 15 juin 2025 et 15 octobre 2025 L'évaluation dure en général quatre mois à compter de la date limite de dépôt des demandes.	Site internet Appel à projet Personne de contact : Maria Leprévost +49 681 938 12-105 leprevost@dfh-ufa.org

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		« Préservation de la démocratie comme défi pour l'ensemble de la société : approches interdisciplinaires » et « L'intelligence artificielle et ses enjeux pour notre société »		mum quatre semaines. Les projets peuvent prendre la forme d'un événement unique ou d'une série d'événements. Sont éligibles les projets qui : - présentent une orientation franco-allemande claire ; - ont pour groupe cible les jeunes chercheurs.		
	Programme de soutien « Rencontres préparatoires »	Soutien à la préparation de nouveaux projets de programmes d'études et/ou de coopérations franco-allemandes pour jeunes scientifiques	Jusqu'à 2 500 € Frais de voyage et de séjour éligibles Une demande maximum par an et par coopération envisagée. Une faculté peut être impliquée dans un maximum de deux demandes par an.	Sont éligibles les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les instituts d'enseignement supérieur allemands et français, les établissements de coopération franco-allemande et les établissements de recherche français et allemands. La manifestation doit avoir lieu en Allemagne ou en France.	Dépôt de la demande un mois avant le début de l'événement	Site internet Appels à projets Personnes de contact : Manifestations scientifiques : Maria Leprévost +49 681 938 12-105 leprevost@dfh-ufa.org Cursus intégrés et formation doctorale : Carole Reimeringer +49 681 938 12-162 reimeringer@dfh-ufa.org

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Eucor	Fonds Seed Money	Financement de démarrage de projets transfrontaliers innovants au sein d'Eucor - The European Campus, dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'innovation et transfert ainsi de la formation doctorale.	Enveloppe annuelle : 300 000 € Montant maximal de la subvention : 60 000 € par projet	Pour être éligibles, les projets doivent impliquer activement des enseignants et/ou des chercheurs d'au moins deux universités membres d'Eucor et d'au moins deux pays. Aucune subvention (nationale ou internationale) ne doit avoir déjà été accordée au projet.	Toute demande de financement doit être soumise via le formulaire du site internet. Date limite de candidature : 8 septembre 2025 Les projets retenus à l'issue de cette phase de l'appel recevront leur soutien financier au plus tôt à partir du 1er février 2026 et pour une durée maximale de 24 mois.	Site internet seed-money@eucor-uni.org
Mehdorn Stiftung	Prix	Soutien à des projets de coopération et de recherche franco-allemands innovants dans le domaine des contacts et de la communication inter-culturels.	Dotation du prix 2024 : 5 000 €	Sont éligibles les élèves, les étudiants, les scientifiques, les initiatives bénévoles ou les artistes, les écoles, les associations, les partenariats communautaires et les initiatives de coopération.	La publication du prix a lieu une fois par an, généralement en automne d'une année pour l'année suivante. Le délai de candidature est fixé au 31 janvier de l'année suivante.	Site internet Prof. Dr. Maximilian Mehdorn info@mehdorn-stiftung.de +49 431/371866
Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur + Interreg	Offensives sciences	Coopération scientifique transfrontalière Favoriser le transfert et la valorisation des résultats de la recherche publique et renforcer les effets posi-	Enveloppe 2021-2027: 10,5 millions € Montant maximal du financement d'un projet : 1 million €. Répartition budgétaire :	Sont éligibles les établissements d'enseignement supérieur, les institutions scientifiques et de transfert qui forment un consortium de projet avec au moins deux organismes d'enseignement supérieur et/ou	Pas d'appel à projet	Site internet Julie Corouge julie.corouge@rmtmo.eu +49 7851 740736

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		tifs des connaissances scientifiques sur les entreprises et la société, en faveur du développement économique, social et environnemental de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur.	50 % Interreg, 25 % RMT et 25 % partenaires de projet	de recherche de minimum deux pays membres du programme Interreg Rhin supérieur (Région Grand Est, Baden-Württemberg, Rhénanie-Palatinat et les 5 cantons suisses du Nord-Ouest).		

8. Possibilités de financement pour les projets environnementaux

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Ministère fédéral de l'Économie et du Climat	Europäische Klimaschutzinitiative (EUKI)	Projets transfrontaliers de protection du climat (mobilité climatiquement neutre, politique climatique, captage et stockage du CO2, transition énergétique et bâtiments climatiquement neutres, changement structurel socialement équitable, économie durable)	Entre 120 000 € et 1 million €	Sont éligibles les organisations non gouvernementales (ONG), les autorités régionales ou locales, les entreprises à but non lucratif, les universités ou les établissements d'enseignement. Le porteur de projet doit être établi dans un État membre de l'UE ou dans un pays candidat ou candidat po-	Prochain appel à idées en juin 2025 pour des projets débutant en décembre 2025	Site internet Liste des personnes de contact

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
				tentiel à l'adhésion à l'UE. Les projets doivent avoir des organisations partenaires dans plusieurs pays européens. Les activités éligibles sont les suivantes : atténuation du changement climatique, renforcement des capacités, élaboration de stratégies, réalisation d'études de faisabilité et d'actions, sensibilisation, mise en réseau, diffusion et éducation, dialogue, promotion de l'égalité et réduction de la vulnérabilité.		
Commission européenne	LIFE	Mise en œuvre et développement de la politique environnementale sur la base de contributions concrètes aux objectifs de la politique environnementale de l'UE	Enveloppe pour la période de programmation actuelle (2021-2027) : 5,43 milliards € Montant maximal de la subvention en fonction du sous-programme concerné	Sont éligibles les institutions, entreprises ou organismes publics qui souhaitent mettre en place des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement (produits, procédés, services) ou réaliser des projets de protection de la nature	Délais variables selon sous-programme concerné	Point de contact national France (Ministère de la transition écologique) : lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr Point de contact national Allemagne (Zukunft – Umwelt – Ge-

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
				d'importance européenne.		sellschaft (ZUG) gmbH) kontakt@z-u-g.org +49 30 72618 0000 Liste des appels à projets sur le portail de la Commission européenne EU Funding & Tenders Portal
Plan Rhin Vivant Porté par Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Région Grand Est, Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Office française de la biodiversité	Appel à initiative « J'ai un projet pour le Rhin »	Renforcer le lien entre les citoyens/visiteurs et le Rhin et mettre en valeur le fleuve Quatre domaines possibles : - Ecotourisme - Culture et patrimoine - Économie - Environnement	Enveloppe budgétaire pour l'année 2024 : 1 000 000 € Montant de la subvention : entre 500 et 50 000 € par projet De 60 % à 80 % des dépenses éligibles Sont éligibles l'achat et l'installation de matériel, la réalisation de travaux, les frais de communication et les prestations de services.	Sont éligibles les communes, les associations de communes, les personnes de droit privé ou de droit public du périmètre géographique du site « Ramsar Rhin supérieur ». Les projets doivent remplir l'un des critères d'éligibilité suivants : - proposer des solutions écologiques concrètes, en lien avec les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), du Schéma Directeur d'Aménagement et de Ges-	Pas d'appel à projet en cours	Site internet rhinvivant@grandest.fr

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
				tion des Eaux (SRADDET), de la Stratégie régionale pour la biodiversité ou de Natura 2000, - correspondre à une initiative locale, avec une échelle de mise en œuvre bien définie (quartier, hameau, village, ville...) - répondre à des objectifs sociaux (équité, solidarité, etc.) et/ou environnementaux (préservation de la biodiversité). - favoriser l'interaction entre différents acteurs (collectifs de citoyens, entrepreneurs sociaux, experts, institutions, etc.) - renforcer la coopération transfrontalière.		

9. Possibilités de financements des autres Eurodistricts du Rhin supérieur¹

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Eurodistrict PAMINA	Financements directs	Projets transfrontaliers contribuant aux objectifs de l'Eurodistrict PAMINA	Jusqu'à 5 000 € Le montant de la subvention accordée ne peut pas dépasser la contribution propre du porteur de projet.	Sont éligibles les projets qui : - se déroulent sur le territoire de l'Eurodistrict PAMINA ; - ont un partenariat transfrontalier ; - conduisent à une rencontre transfrontalière ; - sont bilingues et favorisent la compréhension interculturelle ; - présentent un caractère innovant et une perspective à long terme.	Au moins deux mois avant la réunion de l'organe	Site internet Personne de contact Victoria Hansen victoria.hansen@alsace.eu +49 7277/89 990 24

¹ Les possibilités de financement des autres Eurodistricts sont listées à titre informatif. Seul l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est en mesure de financer des projets sur son territoire.

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
	Fonds pour petits projets (Interreg)	Sport, jeunesse, culture et développement durable, coopération entre citoyens	De 5 000 € à 65 000 €	Voir site internet Euro-district PAMINA	Voir site internet Euro-district PAMINA	Voir site internet Euro-district PAMINA
Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)	Fonds de rencontre	Rencontre et échange entre les citoyens dans les domaines du bilinguisme, de la culture, du sport, de la nature et de l'environnement, de la jeunesse, etc.	entre 250 €/CHF et 3 000 €/CHF Jusqu'à 60 % du budget total Sont éligibles les frais de voyage, d'hébergement et de restauration, de matériel, de communication et autres frais, à condition qu'ils soient justifiés et considérés comme raisonnables par l'ETB.	Sont éligibles à la demande : - les organismes publics et d'utilité publique (associations, communes, collectivités territoriales) ayant leur siège sur le territoire de l'Eurodistrict trinational de Bâle ; - les projets avec un partenariat transfrontalier. Le partenaire du projet doit avoir son siège sur le territoire de l'Eurodistrict trinational de Bâle ; - Projets avec une plus-value transfrontalière et inter-culturelle.	Deux mois avant le début du projet	Site internet Léane Pouchelet leane.pouchelet@eurodistrictbasel.eu +33 3 89 67 06 78
	Fonds de rencontre scolaire	Rencontre entre élèves de différentes écoles du territoire de l'Eurodistrict Trinatio-	Cofinancement de 60 % maximum du budget total et jusqu'à 500 €/CHF	Sont éligibles les établissements scolaires ou préscolaires situés dans le territoire élargi de l'Eurodistrict.	Deux mois avant le début du projet	Site internet info@eurodistrictbasel.eu

Porteur du fonds	Fonds	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
		nal de Bâle, favorisant le bilinguisme	Les frais de voyage et d'entrée sont éligibles.	Un seul projet par classe et par année scolaire peut être pris en considération. Double financement possible des rencontres de classes par l'Eurodistrict et un autre acteur (DARILV (F), Présidence de la région (D), cantons (CH), sponsors privés, etc.		

10. Mobilité transfrontalière

Organisateur	Dispositif	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
Baden-Württemberg Stiftung	Programme Walter-Hallstein	Séjours pratiques ou stages à l'étranger dans une administration du Bade-Wurtemberg (pour les étudiants venant d'autres pays européens) ou dans une institution administrative d'un autre pays européen (pour les étudiants des établissements d'enseignement supérieur du Bade-Wurtemberg)	Montant de la bourse : environ 1 200 € par mois Durée : de 2 à 11 mois	Sont éligibles les étudiants des filières d'études européennes des établissements d'enseignement supérieur du Bade-Wurtemberg ou de l'étranger, les jeunes professionnels travaillant dans des institutions administratives (par ex. mairies, conseils régionaux ou ministères) dans un pays européen.	Date limite de candidature : 30 avril de chaque année La candidature se fait via le portail BWS-World	Site internet Madame Ekaterina Vogt +49 711. 22787-996 walterhallstein@bw-stipendium.de
Association des régions frontalières européennes	Interreg IVY	Services volontaires dans le domaine de la coopération transfrontalière	Selon pays d'accueil	Sont éligibles les jeunes Européens âgés de 18 à 30 ans.	En fonction des postes	Liste des offres ivy@aebr.eu +49 1764 20 90 666
Eucor	Mobilité libre et intégrée des étudiants sur le	Mobilité étudiante entre les cinq universités membres	Informations sur le site internet d'Eucor	Sont éligibles les étudiants des cinq universités membres.	Informations sur le site internet d'Eucor	Site internet info@eucor-uni.org

Organisateur	Dispositif	Domaine	Montant de la subvention	Critères (non exhaustif)	Echéances	Lien et personne de contact
	campus européen	(Universités de Bâle, Fribourg, Haute-Alsace, Strasbourg, Karlsruher Institut für Technologie)				
Conférence du Rhin Supérieur Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur	Certificat Euregio	Séjour d'apprentissage dans un pays voisin (France, Suisse ou Allemagne) pour les apprentis	Promotion d'un séjour d'apprentissage de quatre semaines	Pour les apprentis d'une profession reconnue ou les élèves d'une école professionnelle à temps plein dans la région du Rhin supérieur.	Informations sur le site Mobileuregio	Site internet Contact
Gouvernement français Ministre fédéral allemand de l'éducation et de la recherche	ProTandem	Promotion des échanges franco-allemands dans l'enseignement et la formation professionnelle	Sont éligibles les réunions préparatoires, les frais de voyage, d'hébergement et de restauration, le programme culturel, les cours de langue avant la mobilité, les cours en tandem, les assurances complémentaires.	Durée du séjour : min. 2 semaines Nombre de participants : min. 6 apprentis	Information sur le site internet ProTandem	Site internet info@protandem.org Tel: +49 681 501 1180